

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 22 avril 2026

DEL20260422_073

L'an deux mil vingt-six, le vingt-deux avril, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni, à la salle des fêtes à ARBUSIGNY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 16 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 34

Présents : 25

ARBUSIGNY : Sylvia DUSONCHET, Ludovic TROTTET ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Jérôme ADOLPHE, Patricia COURIOL, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI ;

MONNETIER-MORNEX : Sabine CRETIN, Julia LAHURE, David LIMAL ;

NANGY : Laurent FAVRE, Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : Mathieu BADIN, Marie-Claire LAFFIN, Isabelle ROGUET, Yannick ROGUET ;

REIGNIER-ÉSERY : Bernard ACHARD, Valérie DECOTTIGNIES, Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Maxime JUCHEREAU, Valérie LEBEAU, Stéphanie LE MOAL, Nora ZERARI ;

SCIENTRIER : Daniel BARBIER, Sandra FLOQUET ;

Absents excusés : Stéphanie BRIFFOD, Bertrand RICHIERO ;

Pouvoirs : **7** : David DE VITO a donné procuration à Isabelle ROGUET, Nadine PERINET a donné procuration à Gianni GUERINI, Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Laurent FAVRE, Franck KOËNIG a donné procuration à Sébastien JAVOGUES, Lucas PUGIN a donné procuration à Stéphanie LE MOAL, Christophe BOYER a donné procuration à Sabine CRETIN, Guillaume GAUTHIER a donné procuration à Bernard ACHARD ;

Votants : 32

Secrétaire de séance : Ludovic TROTTET

DEL20260422_073 - Désignation d'un référent d'Arve & Salève aux échanges liés à la Coopération des Organismes de Formations du Genevois (COFG)

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU les statuts de la CC Arve et Salève et notamment sa compétence « 8-2 : Développement économique » ;

VU la délibération n°DEL 2022 056 du 4 mai 2022 relative à l'attribution de subvention à la Coopération des Organismes de Formations du Genevois (COFG), et le renouvellement annuel de la subvention ;

VU le renouvellement des Conseils Municipaux des communes membres de la Communauté de Communes Arve et Salève le 15 mars 2026 ;

Il est rappelé que la Coopération des Organismes de Formations du Genevois (COFG) est une association qui regroupe des établissements de formations professionnels du genevois français et a pour mission principale la promotion de la voie professionnelle auprès des jeunes, leurs parents, ainsi que des colléges.

Il organise notamment un Forum après la 3^{ème}, des tables rondes, conférences grand public, visites d'entreprises et établissements.

Dans le cadre de sa participation à la COFG, il est proposé au Conseil communautaire de définir le nom d'un élu référent pour participer aux réunions liées à ce sujet ;

CONSIDÉRANT que suite au renouvellement des instances locales, il convient de procéder à la désignation d'un nouveau représentant de la communauté de communes Arve & Salève ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

➤ **DÉSIGNE** un référent communautaire au sein de COFG comme suit :

1 référent
LAHURE Julia

Le Secrétaire de séance
Ludovic TROTTET

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

*Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 23/04/2026
Publié, le 23/04/2026*